

Décision

Générale

colonial

Décision n° 52-367-1927 Solde.

n° 52-367-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 juin 1927

Numéro JO
n° 367 du 30/06/1927

Date du numéro
30 juin 1927

TEXTE INTÉGRAL

pendant la durée de la permission qui lui a été accordée par la décision n° 230 du 21 mai 1927 précitée, le planton Beder Ami aura droit à sa solde enlière pour un mois et à la demi-solde pour les quinze derniers jours. Le nommé Ahmed Ali, qui remplace provisoirement le planton titulaire, aura droit, pendant la durée de la permission de ce dernier, à la solde mensuelle nette de 175 francs, dégagée de toute indemnité.